

FINANCES

CESSION DE BIENS ET MISE A JOUR DE L'ACTIF

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre désire procéder à la cession de biens lui appartenant et dont l'état général de vétusté fait qu'ils n'ont plus aucune utilité au sein de son patrimoine.

Il s'agit dans un premier temps de céder, à titre gratuit, à la Ville de Dunkerque des véhicules affectés à la propreté des plages dont les numéros d'immatriculation sont les suivants : 377 CBM 59 et 577 BRY 59. Ceux-ci seront vendus aux enchères et le produit éventuel de cette vente sera reversé au Syndicat.

Dans un second temps, de céder à titre gratuit, 2 chars à voile mini 4 acquis en 2006 et 1 char à voile mini même acquis en 2010, à l'association ALBATROS – 12 rue des Goélands – 59240 DUNKERQUE. Ces chars faisaient déjà l'objet d'une mise à disposition auprès de l'association.

La mise à jour de l'état de l'actif se fera donc par la sortie de ces biens.

Le Comité Syndical,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **06 AVR. 2018**

Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.